

COMMUNE DE BOULOGNE SUR MER

NOTE DE SYNTHÈSE – COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'exercice 2020 est traversé par la crise liée à la pandémie COVID 19, laquelle a bouleversé l'environnement socio-économique, suspendu l'activité au gré des vagues successives de confinement déconfinement, engageant la Collectivité sur la voie de la préservation des missions de service public, tout en développant des actions de solidarité, de protection des personnes (avec la fourniture de masques à la population par exemple, ou au personnel municipal), le déploiement de solutions de mutualisation et la démonstration de capacités de résilience dans un contexte qui perdure encore à ce jour.

Le bilan 2020 reflète les déséquilibres de cette situation, dans un contexte économique atone, avec la disparition progressive de la taxe d'habitation, dynamique, remplacée partiellement par une dotation de compensation par nature non dynamique. La maîtrise des ressources demeure le pilier de l'action municipale, à l'heure où les recettes de fonctionnement diminuent, reflet de la baisse de l'activité économique, à l'heure où les dépenses de fonctionnement augmentent sous l'effet des multiples dépenses engagées pour garantir la qualité du cordon sanitaire, la protection des personnels et de la population.

Le processus budgétaire fin juin s'appuie sur 3 phases :

1. Le compte administratif : la gestion de la commune est historiquement saine. Compte tenu de la robustesse des fondamentaux financiers, la Collectivité a encaissé le choc de la pandémie en limitant les effets sur la baisse des recettes et l'augmentation des dépenses à un différentiel de 2 Millions d'Euros. Cette somme est importante tout en relevant que les effets se propagent sur l'exercice en cours. Les principales charges externes liées au COVID ont fait l'objet d'un étalement sur les 5 prochaines années, impactant ainsi les exercices à venir, jusqu'en 2026 !. Les masses budgétaires sont de 74.7 Millions d'Euros en fonctionnement et de 47.9 Millions d'Euros en investissement.
2. Le budget supplémentaire correspond à l'intégration des résultats de fonctionnement et d'investissement de 2020 sur les comptes 2021, la prise en compte de nouvelles charges liées à la pandémie au titre de 2021, la poursuite des opérations de fiabilisation des comptes spécifiquement sur les budgets annexes.
3. La décision modificative adapte les crédits votés au budget primitif. En ajustant les crédits votés selon la vie de la collectivité, selon la situation actuelle, avec l'intégration de nouvelles charges liées à la pandémie.

1. Le compte administratif 2020

Le compte administratif s'inscrit dans la lignée des comptes administratifs de la Commune dans le respect des orientations de la mandature :

- Garantir la modération fiscale avec des taux de fiscalité directe locale qui ne changent toujours pas, malgré le contexte.
- Pas d'augmentation sur le taux de taxe d'habitation, laquelle disparaît progressivement au profit d'une compensation de l'Etat
Pas d'augmentation sur le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties
Pas d'augmentation sur le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement. Avec une progression retraitée de +1.6% entre 2019 et 2020, la Commune a su contenir l'évolution des dépenses en devant mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement, de soutien et de prévention dans le contexte de pandémie.

- Préserver les équilibres financiers en protégeant la capacité d'auto financement. La Commune se situe autour de 15 Millions d'Euros d'autofinancement, en raison des opérations d'étalement des charges ou le différé de réalisation d'opérations d'équipement.
- Investir au profit de la modernisation, l'attractivité et le rayonnement de la Commune. La situation de pandémie a ralenti considérablement les circuits économiques et repoussé la réalisation d'équipements. Le volume global d'investissements tous budgets est passé de 16.4 M Euros à 14.4 M Euros. L'activité s'est concentrée sur les aménagements aux abords de NAUSICAA, le boulevard Sainte Beuve, plusieurs opérations de rénovation de voirie, la poursuite des aménagements de l'hyper centre ville.
- Se désendetter. A un peu plus de 54.7 Millions d'Euros, la dette diminue encore, de 0.7 M d'Euros, pour couvrir l'investissement. La capacité de désendettement demeure sous le cap positif des 6 années.

2. Le budget supplémentaire

- Le budget supplémentaire représente un volume de 19 Millions d'Euros sur le Budget Principal et constitue une étape budgétaire technique qui est fondée sur :
- Le traitement des restes à réaliser de 2020 comptabilisés dans la phase opérations de fin d'exercice.
- Les opérations techniques d'ajustement courant de crédits
- Le transfert patrimonial d'opérations d'équipement antérieures depuis le budget annexe FISAC pour 6 M Euros
- L'Affectation des résultats essentiellement en excédent de fonctionnement reporté ou en couverture du besoin de financement en investissement. Globalement l'ensemble des excédents dégagés sont ventilés pour 4.3 Millions d'Euros en excédent de fonctionnement reporté et 9.6 Millions d'Euros en couverture du besoin de financement en investissement.

• 3 La décision modificative

- Les ajustements classiques de crédit, au travers du premier mouvement annuel, selon la vie économique de la collectivité.